

POSITIONS DÉPARTEMENTALES SUR L'ÉVALUATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU

Proposition adoptée à l'unanimité au département de philosophie en décembre dernier

CONSIDÉRANT que l'assemblée des professeurs du Collège François-Xavier-Garneau du 15 décembre 2009 a exprimé une volonté unanime de suspendre l'évaluation du personnel enseignant en vigueur au collège et de mettre sur pied un comité conjoint CÉ-CRT dont le mandat serait de superviser l'élaboration d'un nouveau processus d'évaluation de l'enseignement,

Il est proposé de suspendre la participation du département au processus de l'évaluation de l'enseignement en vigueur au collège.

Proposition adoptée à l'unanimité au département de philosophie le 3 mars

Que le département de philosophie invite tous les professeures et professeurs permanents et non-permanents, à transmettre à la coordination toute communication en provenance de la direction ou du CIREPE, à propos de leur évaluation. Le département veillera à répondre à ces instances de manière solidaire en vue de protéger les personnes concernées.

Proposition adoptée à l'unanimité au département de sciences sociales le 26 janvier

CONSIDÉRANT que l'assemblée des professeurs du Collège François-Xavier-Garneau du 15 décembre 2009 a exprimé une volonté unanime de suspendre l'évaluation du personnel enseignant en vigueur au collège, et de mettre sur pied un comité conjoint CÉ-CRT dont le mandat serait de superviser l'élaboration d'un nouveau processus d'évaluation de l'enseignement :

Il est proposé de suspendre la participation du département de sciences sociales au processus de l'évaluation de l'enseignement en vigueur au collège.

Proposition adoptée à l'unanimité au département de cinéma et esthétique et histoire de l'art à la fin du mois de janvier

Le département Cinéma et HA, étant lié par des obligations professionnelles, participera au processus d'évaluation des enseignants.

Cependant, le département préférerait un gel du processus d'évaluation des enseignants tant que l'administration du collège et le syndicat des enseignants n'auront pas réglé le litige.

Proposition adoptée à l'unanimité au département de lettres le 17 février

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée des professeures et des professeurs du collège François-Xavier-Garneau s'est prononcée, le 15 décembre 2009, de façon unanime et documentée, sur ses réserves à propos de la crédibilité du processus d'évaluation mis en place au Collège;

CONSIDÉRANT QUE cette même assemblée a demandé, par voie de résolution :

- que soit mis sur pied un comité conjoint CÉ-CRT dont le mandat sera de superviser l'élaboration d'un nouveau processus d'évaluation de l'enseignement;*
- que ce processus suive des paramètres précis afin de respecter le caractère formatif, collégial et pédagogique de cette évaluation;*
- que toute évaluation du personnel enseignant en vertu de la politique actuelle soit suspendue;*

IL EST RÉSOLU que le Département de lettres :

- *suspende les travaux de son comité d'évaluation chargé de superviser le processus d'évaluation au département à partir du 1er avril, ce qui, dans les faits, annule toute évaluation du personnel enseignant au département à partir de l'hiver 2010;*
- *invite tous les professeures et les professeurs du département, permanents et non permanents, à transmettre à la coordination toute communication en provenance de la direction ou du CIREPE, à propos de son évaluation. Le département veillera à répondre à ces instances de manière solidaire en vue de protéger les personnes concernées.*

Proposition adoptée à l'unanimité au département de chimie le 10 février

Nous désirons vous informer que, lors de notre réunion départementale du 10 février 2010, les membres du département de chimie ont adopté à l'unanimité la proposition suivante :

CONSIDÉRANT que, le 15 décembre 2009, l'assemblée des professeurs du Collège François-Xavier-Garneau, sur la base d'avis d'experts, a remis en question la crédibilité du processus d'évaluation de l'enseignement en vigueur au collège;

CONSIDÉRANT que lors de cette même assemblée, il a été demandé de mettre sur pied un comité conjoint CÉ-CRT dont le mandat sera de superviser l'élaboration d'un nouveau processus d'évaluation de l'enseignement respectant son caractère strictement formatif;

Comme nous croyons au principe d'évaluation de l'enseignement, mais à un processus fait de façon respectueuse et utile à l'amélioration de notre enseignement, le département de chimie suspend sa participation au processus de l'évaluation de l'enseignement en vigueur présentement au collège.

Il faut comprendre qu'il ne s'agit pas ici de refuser l'évaluation, mais de faire en sorte qu'elle aide le professeur sans le démotiver. Nous souhaitons donc que les propositions énoncées lors de l'assemblée des professeurs puissent rapidement être mises de l'avant.

Proposition adoptée à l'unanimité au département de physique le 24 février

Considérant les trois propositions adoptées en assemblée générale et reprise à la Commission des études,

Considérant le fait que nous sommes présentement en période de négociation de la convention collective,

Le département de physique attendra le processus révisé pour poursuivre ses activités reliées à l'évaluation des enseignants.

Proposition adoptée à la très forte majorité au département de mathématiques le 3 mars

CONSIDÉRANT que l'assemblée des professeurs du Collège François-Xavier-Garneau du 15 décembre 2009 a exprimé une volonté unanime de suspendre l'évaluation du personnel enseignant en vigueur au collège et de mettre sur pied un comité conjoint CÉ-CRT dont le mandat serait de superviser l'élaboration d'un nouveau processus d'évaluation de l'enseignement,

Il est proposé de suspendre la participation du département au processus de l'évaluation de l'enseignement en vigueur au collège.

Proposition adoptée à l'unanimité au département design d'intérieur le 4 mars

Il est proposé que le département de Design d'Intérieur étant lié par ses obligations professionnelles est en faveur d'une évaluation des professeurs.

Cependant, le département attendra le règlement des discussions sur l'évaluation entre le syndicat des professeurs et la direction du collège avant de reprendre le processus d'évaluation.

Proposition adoptée à l'unanimité au département d'éducation physique le 12 mars

Il est proposé de suspendre la participation du département d'éducation physique au processus de l'évaluation de l'enseignement en vigueur au collège tant qu'il n'y aura pas eu d'entente entre la partie syndicale et la Direction du collège.

Proposition adoptée à la majorité au département des langues modernes le 12 mars

Attendu que nous croyons au principe d'évaluation de l'enseignement, mais à un processus fait de façon respectueuse et utile à l'amélioration de notre enseignement, il est résolu que le Département de langues modernes :

- attende le règlement des discussions sur l'évaluation pour poursuivre ses activités reliées à l'évaluation des enseignant-e-s;
- invite tous les professeur-e-s du département, permanent-e-s ou non-permanent-e-s, à transmettre à la coordination toute communication en provenance de la direction du CIREPE, à propos de son évaluation. Le département veillera à répondre à ces instances de manière solidaire en vue de protéger les personnes concernées.

Proposition adoptée à l'unanimité au département de psychologie le 23 mars

Il est adopté à l'unanimité la proposition de demander au Collège de suspendre la participation du département de psychologie au processus de l'évaluation de l'enseignement en vigueur au collège tant qu'il n'y aura pas eu entente entre le Collège et le Syndicat.

Il est adopté à l'unanimité la proposition que le département suspende les travaux du comité d'évaluation jusqu'à ce que, lors d'une prochaine réunion, l'assemblée départementale ait pris connaissance de la réponse du Collège à sa demande (voir la proposition 10.1).

Proposition adoptée à la majorité au département des techniques d'hygiène dentaire le 24 mars

Le département appuie la proposition de l'Assemblée des professeurs du collège François-Xavier-Garneau de suspendre le processus d'évaluation du personnel enseignant.

Proposition adoptée à l'unanimité au département des techniques juridiques le 25 mars

CONSIDÉRANT que l'assemblée des professeur-e-s du Collège François-Xavier-Garneau du 15 décembre 2009 a exprimé une volonté unanime de suspendre l'évaluation du personnel enseignant en vigueur au collège et de mettre sur pied un comité conjoint CÉ-CRT dont le mandat serait de superviser l'élaboration d'un nouveau processus d'évaluation de l'enseignement,

Il est proposé de suspendre la participation du département au processus de l'évaluation de l'enseignement en vigueur au collège.

Propositions adoptées à l'unanimité au département des sc. et techn. administratives le 25 mars

Il est proposé de suspendre la participation du département au processus d'évaluation du personnel enseignant en vigueur au collège en date du 25 mars 2010.

Il est proposé de suspendre les activités du comité d'évaluation du personnel enseignant de notre département en date du 25 mars 2010.

Proposition adoptée à l'unanimité au département de biologie le 31 mars

Compte tenu des réactions excessives de chacune des parties et le climat non favorable, ces éléments nous incitent à suspendre le processus d'évaluation pour la session en cours.

12 04 2010 - 11 h 00